



169 ST-DENIS

# L'AUTORITE



Tél. Est 893

Abonnement: Par maille . . . \$2.00 par année

GASTON MAILLET, directeur

REDDE CAESARI QUAE SUNT CAESARIS

GILBERT LARUE, rédacteur en chef

## Regardons d'abord autour de nous

### La politique, c'est beau, mais Montréal, c'est aussi quelque chose

La "Presse" publiait, lundi, cette note: Est-il logique que des démissionnaires du baillon au Parlement empêchent de parler des citoyens libres qui veulent expliquer leur conduite à une assemblée publique?

C'est aussi la notre sentiment. Car si les partis s'appliquent à faire aussi mal l'un que l'autre, nous n'avons pas besoin de leurs démarcations politiques.

Il est entendu que les unionistes vont attraper, dans la province de Québec, une volée de bois vert. Alors, pourquoi ne pas accorder "fair play"?

Les laurieristes n'en retireraient que plus d'avantages à écraiser, à pulvériser les arguments de leurs adversaires.

Au lieu que, si le baillon leur est posé sur la bouche, sir Wilfrid ne remportera pas un siège de plus dans le Québec, mais en revanche, en perdra deux pour un dans l'Ontario, le Manitoba, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, et les provinces de l'Ouest.

Déjà, la presse anglaise a lancé son cri de guerre: "Puisse Québec ne veut pas entendre les unionistes, pourquoi écouterions-nous les laurieristes?"

De la sorte, la démocratie ne sera plus qu'un mythe, de la sorte, le règne du poing aura remplacé celui de la justice.

"L'Autorité" a favorisé l'union à son début, parce que celle-ci devait vraisemblablement prévenir ce que nous considérons comme le plus grand des maux qui put advenir à la province de Québec: l'isolement.

D'autre part, s'il fallait venir à entendre par union une coalition du reste du pays contre nous, nous ne serions pas du tout de cette union-là, pas plus que nous ne serions, du reste, pour une opposition qui voudrait faire du régionalisme.

C'est pourquoi, en attendant que l'horizon politique soit moins obscur, nous consacrerons une attention spéciale aux affaires montréalaises, estimant que s'il est bon de regarder quelquefois en l'air, il est bon aussi de regarder autour de soi.

Or, autour de soi, c'est la métropole, dont les intérêts sont si intimement mêlés à ceux du pays, qu'on peut dire en quelque sorte, qu'elle est le baromètre de sa prospérité.

Donc, nous ne perdrons pas de vue la scène municipale.

Gilbert LARUE.

## Affaires fédérales et affaires municipales

Lundi prochain, tous les candidats entreront officiellement en lice pour la grande bataille électorale qui va être livrée dans toute l'étendue du Dominion. Et la lutte va durer quatre semaines entières. C'est-à-dire que, bien avant qu'elle prenne fin, le peuple sera rassasié de la discussion de toutes les questions qui relèvent de l'administration fédérale, la guerre, l'achat du Canadian Northern, la conscription, le tarif, le coût de la vie, le patronage, etc. Le public en sera saturé jusqu'au dégoût.

Les harangueurs politiques et les journaux vont tant s'agiter d'ici à un mois à propos de toutes ces questions que l'"Autorité" se propose de ne pas se jeter tout de suite tête baissée dans cette campagne. Elle pourrait à la vérité se faire à notre goût, sans nous. Nous y interviendrons, d'ailleurs quand il nous semblera que les circonstances nous le commandent. Autrement, nous assisterons plutôt en spectateurs. Nous prendrons autant d'intérêt à toutes les péripéties, en nous épargnant d'inutiles fatigues. Aussi bien, dans notre province, l'opinion publique a si fermement pris position qu'il semble bien qu'aucun argument, qu'aucune manœuvre ne la fera dévier. L'électorat du Québec serait prêt à prononcer son verdict demain. Il ne le prononcera pas autrement le 17 décembre. Pourquoi l'ennuyer à débattre des sujets sur lesquels son esprit est fixé?

Notre effort sera plus fécond appliqué à l'étude de nos problèmes municipaux, qui deviennent de jour en jour plus urgents. La législature se réunira dans peu de temps, et devra doter la métropole d'un nouveau régime administratif. Pour les Montréalais, cette affaire l'emporte sur toutes celles en cause dans l'élection fédérale. C'est à la vérité une affaire d'importance nationale, puisque Montréal représente, en population, plus d'un dixième du Dominion, et que la prospérité générale de la métropole ne peut que contribuer dans une large mesure à la prospérité générale du pays.

Il est essentiel que la législature choisisse, entre les nombreux projets de réforme qui lui seront proposés, celui qui comportera les meilleures garanties d'efficacité. Par suite, tous les plans qui ont déjà été essayés doivent être impitoyablement rejetés. C'est-à-dire qu'il faut mettre au rancart, du même coup, le bureau de contrôle et le conseil, qui, l'un et l'autre, ont fait faillite.

Nous connaissons le plan du Board of Trade et celui de la Chambre de Commerce, ainsi que vingt autres qui ont été formulés de temps à autre dans les journaux.

De tous les plans qui sont passés sous nos yeux, il nous paraît évident que le plus recommandable est celui de l'échevin Lapointe, qui remettrait l'administration aux mains d'une commission de quinze membres élus par toute la ville, et qui choisirait son président, lequel deviendrait *ipso facto* le maire de Montréal.

Les membres indésirables du régime actuel seraient incapables de se faire élire dans toute la ville. Le plan Lapointe aurait donc pour effet de les bannir en douceur, et de mettre à leur place des hommes de valeur, professionnels, financiers, voire même ouvriers.

Les nullités, les faiseurs, les exploitiers n'ont pas de popularité. Le meilleur moyen d'exclure ces détestables éléments de l'Hôtel de Ville, c'est d'exiger de tous nos administrateurs l'élection "at large."

FLAMBEAU.

## Adelstan de Martigny

Dans la personne d'Adelstan de Martigny, disparaît peut-être le médecin le plus généralement connu de Montréal.

Grâce à sa prodigieuse activité, il avait pu prodiguer ses soins à une clientèle fort étendue.

Si l'on songe qu'il a succombé à l'âge de 51 ans, on se demande comment il put accomplir tant de besogne pendant une vie relativement courte.

Emule de Pasteur, dont il fut l'élève, il ne cherchait pas tant à battre monnaie de sa science, qu'à contribuer à l'avancement des connaissances médicales.

Envers ses amis, il se montra toujours d'une loyauté à toute épreuve. Dans la vie sociale, c'était le type du gentilhomme, et il est malheureux que ses multiples occupations ne lui aient pas permis de se répandre davantage dans les cercles mondains.

A la famille de Martigny, le directeur et le rédacteur en chef de "L'Autorité" offrent leurs plus ardent sympathies, sur la mort de celui dont on se demande s'il fut plus grand par le cerveau ou par le coeur.

Cet anniversaire, tombant

## Des commissions d'étude

### Le moyen de parer aux conséquences de l'isolement de notre province

Lorsque nous recommandions au gouvernement Gouin d'occuper nos jeunes et brillants députés provinciaux, pendant la vacance parlementaire, en constituant des commissions qui seraient chargées d'aller en Europe et ailleurs, chercher de nouvelles méthodes de progrès et d'étudier les problèmes économiques posés par la guerre, notre province n'était pas encore dans la situation toute particulière où elle s'est trouvée acclée depuis, par suite de son isolement dans le Dominion.

Aujourd'hui, Québec n'est pour ainsi dire plus représenté dans l'administration fédérale ou ses représentants y sont mal vus. Les huit autres provinces se sont liguées contre la nôtre.

Par suite, tout indique que, pour un certain nombre d'années à venir, notre province sera laissée à ses seules ressources. Elle n'aura de prospérité que celle qu'elle s'assurera par ses propres moyens. Elle n'aura d'immigration que si elle en capte une part par sa propre industrie. Elle n'aura de commerce après-guerre que si elle a la prévoyance d'en préparer elle-même les voies. Elle tient son avenir dans ses mains. Si elle ne sait pas agir, et agir en temps utile, elle est condamnée à rétrograder ou tout au moins à rester immobile, tandis que le reste du Dominion jouira d'un élan de prospérité sans précédent.

Sir Lomer va-t-il hésiter plus longtemps?

Nous savons qu'il déplore la position isolée dans laquelle se trouve la province. Fera-t-il ce qu'il est en son pouvoir pour détourner les terribles conséquences d'une pareille situation?

Sir Lomer devrait au plus tôt convoquer le parlement provincial, expédier le plus promptement les travaux de la session, et ensuite utiliser les députés comme nous le lui demandons depuis plus d'un an à élargir le champ de notre politique provinciale.

Au lendemain de la prorogation, des commissions devraient partir pour la France, pour l'Italie, pour les Etats-Unis, pour l'Amérique du Sud, afin de faire, dans l'intérêt de notre province, ample moisson d'immigrants et ample moisson d'idées progressives et fécondes.

Sir Lomer, nous le savons pertinemment, est tout acquis à ce projet; mais encore faut-il que les députés intelligents qui comprennent l'importance du programme que nous présentons, le poussent à l'action.

Le salut de la province de Québec en dépend!

OBSERVATOR.

## Le dégommeage du bureau des dentistes

### Les Québécois lisent avec la plus grande joie, dans "La Patrie", que c'est un fait accompli. — Le Dr Dubeau rendra-t-il ses comptes maintenant?

(Spécial à "L'Autorité")

Québec 16. — Nous, de Québec, avons été fort satisfaits de lire dans la "Patrie" que les gouverneurs du Collège des dentistes, avaient été dégommeés par le juge Bruneau, sur requête par le docteur Camille Lamothe, arguant de ce que la dernière élection était illégale parce que les bulletins n'étaient que cachetés au lieu d'être scellés, comme l'exige la charte des dentistes.

Nous attendons avec impatience confirmation de cette nouvelle, car la disparition du docteur Dubeau et de ses collègues signifie, pour nous, l'enlèvement de toutes ces barrières qui n'avaient servi, jusqu'ici, qu'à maintenir très élevé le coût de l'hygiène dentaire, au détriment des classes pauvres.

Un qui est heureux d'être sorti de cette galère, c'est le docteur Philippe Hamel, de Québec, qui, ne voulant pas siéger plus longtemps dans ce bureau des gouverneurs, a refusé, en dépit de toutes les sollicitations, de se porter de nouveau candidat.

Un qui ne sera pas content d'être jeté par-dessus bord, par exemple, c'est le docteur Endore Dubeau, secrétaire perpétuel du Collège des dentistes.

Dès qu'un nouveau secrétaire sera nommé, ne s'empressera-t-il pas, en effet, de demander à M. Dubeau, doyen de l'Ecole dentaire:

— Voulez-vous, oui ou non, rendre des comptes à vos confrères, dont vous relevez?

— Car chacun sait que M. Dubeau s'obstine à ne pas vouloir dire à ses collègues ce qu'il fait de l'argent qu'il perçoit si rigoureusement des élèves de l'Ecole dentaire.

## Serait-ce l'union, mais contre le Québec?

### Notre province en viendra-t-elle à faire bande à part dans la Confédération?

(Spécial à "L'Autorité")

Ottawa, 16. — Il semble bien que la formation d'un cabinet de coalition n'ait pas ramené l'union partout, si nous en jugeons par les nouvelles qui arrivent de divers coins du pays et particulièrement de la province de Québec.

Où la coalition sera battue, et c'en sera fait alors de la fameuse union; ou elle sera victorieuse, et nous aurons l'union, mais contre la province de Québec, qui d'après les apparences fera bloc contre sir R. L. Borden.

Or, l'union de huit provinces contre une neuvième, ce ne serait plus de l'union du tout, on en conviendra, si s'élevant au-dessus des considérations de districts, on se place au point de vue de tout le Dominion.

Il semble bien, cependant, que le parti unioniste ne dispose pas ses batteries de façon à remporter de grands succès dans la province de Québec. En effet, attaquer de front le sentiment de toute une province est courir à un échec certain.

Les assemblées qui ont eu lieu jusqu'ici n'ont pas été encourageantes pour les candidats unionistes.

## Sir Wilfrid Laurier

Sir Wilfrid Laurier célèbre le soixante-seizième anniversaire de sa naissance.

en pleine campagne électorale, est considéré comme d'heureux augure par ses partisans.

Nous ne pouvons nous empêcher de faire ce rapprochement que M. Georges Clémenceau reçoit l'offre de former un ministère, en France, à l'âge de 76 ans.

Ce qui prouve que les hommes politiques peuvent atteindre un âge avancé sans rien perdre de leur vigueur.

## L'emprunt National



## Celui qui terrassera le Boche

## Le roi DES cochons

### Comment il est démontré, aux dépens du sieur Flavelle, que l'approche des élections est le commencement de la sagesse

Combien de fois n'avons-nous pas dénoncé, dans l'"Autorité", les scandaleux profits réalisés par le sieur Flavelle, le roi des cochons!

Sortant de sa léthargie notre incomparable contrôleur des finances, M. Hanna, s'est décidé à mettre un frein au monstrueux commerce du sieur Flavelle.

Désormais, le gouvernement divisera les profits avec les marchands de salaisons.

Sans doute, les monarques tu boeuf et du bacon empêcheront moins sur le chiffre d'affaires.

D'autre part, est-ce que le conseil aura pour effet d'abaisser le coût de la viande?

Si oui, il nous semble que M. Hanna aurait dû s'y prendre beaucoup plus tôt.

L'approche des élections sera-t-elle le commencement de la sagesse?

## Pas si vite, pas si vite, MM. les prohibitionnistes!

### Nous prétons à Sir Lomer Gouin assez de largeur d'idée pour confier à une commission d'études, avant d'agir, le sort du vin et de la bière

Viendra un temps où les prohibitionnistes ne seront plus considérés que comme des songe-créux, tant leur doctrine répugne à la raison humaine, lorsque celle-ci n'est pas sujette aux passions du moment ou à l'influence indue.

Mais en attendant, ces messieurs sont fort encombrants. Pas une heure ne se passe sans que leur activité ne soit en éveil. L'autre jour, ils demandaient au gouvernement fédéral d'adopter un ordre de conseil prohibant l'emploi des érales même pour la fabrication de la bière; aujourd'hui ils demandent — car ils demanderaient à lune, le soleil et les étoiles, s'ils croyaient que cela pût servir leur cause — à sir Lomer Gouin de faire décréter par la Législature, en prochaine session, la prohibition dans la province de Québec.

Drôle de prohibition tout de même, qui n'aurait pour effet que de fermer les établissements licencés, tandis que les marchands en gros de liqueurs, détenteurs de

chartes fédérales, continueraient d'écouler leurs marchandises dans les débits clandestins, comme cela se pratique à Halifax, Toronto, Hamilton et autres villes prohibitionnistes où l'ivrognerie et la prostitution n'ont jamais tant fleuri.

Homme de jugement, sir Lomer Gouin ne se laissera certes pas convaincre par les prohibitionnistes à moins que ceux-ci ne lui apportent de meilleures raisons que celles qu'ils ont fait valoir jusqu'à présent. Le premier ministre s'est toujours plu à accorder tout ce qui, selon lui, était susceptible de favoriser la tempérance, mais il n'a jamais eu de sympathies apparentes pour la prohibition.

A preuve qu'il répondait à la délégation prohibitionniste, le 4 octobre 1916:

"Il y a des personnalités très importantes dans cette province qui croient que le temps n'est pas encore venu de donner la prohibition. Je ne les mentionne pas; je pourrai fournir les noms privé-

ment si on le désire; mais ce sont des personnalités auxquelles j'ai une grande confiance, une très grande confiance, comme j'ai en vous-même une très grande confiance."

C'est pourquoi, connaissant le grand sens pratique de sir Lomer Gouin, nous nous permettons à son adresse, une suggestion qui ne vient pas de nous, mais d'une revue américaine très en vedette, à laquelle collabore même l'ex-président Roosevelt: "The Outlook":

"Il y a des centaines de milliers d'Américains, — écrit "The Outlook" — intelligents, vertueux et tempérants, parmi lesquels les uns croient que la question des licences devrait être laissée aux divers États; parmi lesquels d'autres sont d'avis que l'usage des liqueurs distillées devrait être prohibé, mais que celui des liqueurs fermentées — vins, bières — à doses modérées l'alcool, devrait être permis; d'autres encore, qu'une législation devrait être adoptée pour la protection de l'ignorant et du crédule contre le danger des médecines patentées, à forte dose d'alcool, dont l'usage conduit souvent à l'ivrognerie."

"Nous nous refusons à taxer ces gens, nos concitoyens, d'ignorance et de mauvaise foi. Nous les invitons au contraire à étudier avec nous les problèmes qu'ils soulèvent. Des individus les ont étudiés et le résultat de leurs études a été communiqué au public, mais la nation ne les a pas scrutés. Nous voudrions que la nation, avant de se prononcer, se préoccupe de ces informations officielles. Pour cette raison nous avons requis et requérons encore la formation d'une commission restreinte d'hommes ayant une réputation nationale, en possession d'un entraînement scientifique, représentant les différentes parties du pays, sans avoir rien à faire avec les marchands de liqueurs, ni les réformateurs."

"Nous demandons de cette commission, non pas qu'elle solutionne les problèmes soulevés plus haut au nom du peuple, mais qu'elle mette ses conclusions devant le peuple, qui, lui, décidera."

Voilà la doctrine que nous prêchons depuis si longtemps. Sir Lomer Gouin, homme pratique, nous dotera, sans le moindre doute, d'une commission semblable, ou il attendra que la commission américaine se soit prononcée avant de prendre une décision.

## Ma soeur Anne rien venir?

### C'est ce que demandent les professeurs laïques, en révant à l'augmentation de leurs salaires

La Commission scolaire catholique s'occupe de routine, et pendant ce temps, les malheureux professeurs attendent après l'augmentation de salaire qu'ils ont demandée. Ils peuvent répéter à loisir:

— Anne, ma soeur Anne, ne vois-tu rien venir?

Nous espérons aussi que la Commission va prendre ses mesures afin que les instituteurs laïques non mariés ne soient pas plus envoyés au front que les instituteurs religieux, qui bénéficient de l'exemption.

Empressons-nous de faire bénéficier l'instituteur, trop longtemps négligé, de tous les privilèges qu'il sera possible de lui départir.

Sans cela, l'Ontario serait justifiable de nous adresser le reproche si souvent répété:

— Vous de Québec qui voudriez, dans nos comtés en partie peuplés par des Canadiens-Français, répandre votre enseignement, comment traitez-vous vos professeurs?

Car tant vaut le professeur, tant vaut l'enseignement.

Nous aimerions voir M. Aimé Geoffrion, C. R., membre de la Commission, "se lever comme un Cromwell" et réclamer trois choses:

- 1.—L'augmentation du salaire des professeurs.
- 2.—L'uniformité des livres, qu'on essaie de rendre de plus en plus difficile en multipliant les manuels.
- 3.—La création d'un ministère de l'Instruction Publique — dont Jerrie Décaré ne serait pas le premier titulaire, bien entendu.

Sylvio Picaut



PASSE-TEMPS

SAMEDI — DIMANCHE

VALESKA SURATT

dans

LE JOUET D'UN

HOMME RICHE

Production de la Cie FOX

PARC SOHMER

Ouvert tous les dimanches à 3 et 8

Attractions et la bande du Parc

Admission 10 cts.

THEATRE FAMILY

Dir. Danois, Gérant. 761 Victoria 1917

LA FEMME X

par M. LOUIS GAUVREAU

Dimanche Grande représentation de vues et de chant.

15.000 PIEDS DE VUES 15.000

MME ALMA M. Alex. DESMARTEAU

Suprême Ténor

Théâtre Canadien-Français

Représentations de

L'Alliance Artistique

Semaine du 19 novembre 1917

UNE FEMME PASSA...

Pièce en 3 actes de

ROMAIN COOLUS

Le Théâtre National Français annonce pour la semaine du 19 novembre la première représentation de "Rip", opérette à grand spectacle en trois actes et six tableaux de Planchette.

Tous les amateurs de bonne musique qui sont si nombreux à Montréal se réjouiront de la Direction du Théâtre National ait eu l'heureuse idée de représenter cette opérette qui est considérée comme une des meilleures du répertoire; en effet et le est du compositeur Planchette et c'est certainement parmi toutes les oeuvres délicieuses qu'il a composées celle qui a été la plus populaire et qui a obtenu le plus grand succès partout où elle a été représentée.

Il n'y a qu'à voir la distribution pour se rendre compte du soin avec lequel cette brillante opérette va être montée. Monsieur Varillat qui a fait ses débuts la semaine dernière dans "La Mascotte" et qui s'est acquis la sympathie du public, jouera le rôle de Rip. Il y sera certainement très bien; ce rôle lui permettra de donner libre cours à sa jolie voix et de ses brillantes qualités de comédien. Il l'a d'ailleurs joué à différentes reprises en Europe et chaque fois avec le plus grand succès.

Il sera secondé par Mesdames Jeanne Manbourg, Simone Rivière, Wood, Du côté des hommes, Messieurs Robert, Pellerin, Delville, Desaut, etc.; les chœurs ont été spécialement renforcés pour l'interprétation de cette brillante opérette et si nous ajoutons que tous les décors ont été faits spécialement pour cette pièce, l'on peut prévoir que la mise en scène sera superbe; elle a permis à M. Robert, le sympathique régisseur général de faire des merveilles dans les différents tableaux qui composent cette superbe opérette.

La Direction du Théâtre National annonce pour les semaines du 26 novembre, 3, 10 décembre, Monsieur Edgar Beaman et sa troupe.

Semaine du 26 novembre, "L'Épervier" et la "Tosca".

Semaine du 3 décembre "Le Maître de Forges" et "La Dame aux Camélias".

Semaine du 10 décembre "L'Algon" avec Monsieur Edgar Beaman dans le rôle du Duc de Reichstadt. Pendant ces trois semaines, il y aura matinée tous les jours.

Le Théâtre National Français annonce pour la semaine du 19 novembre la première représentation de "Rip", opérette à grand spectacle en trois actes et six tableaux de Planchette.

Tous les amateurs de bonne musique qui sont si nombreux à Montréal se réjouiront de la Direction du Théâtre National ait eu l'heureuse idée de représenter cette opérette qui est considérée comme une des meilleures du répertoire; en effet et le est du compositeur Planchette et c'est certainement parmi toutes les oeuvres délicieuses qu'il a composées celle qui a été la plus populaire et qui a obtenu le plus grand succès partout où elle a été représentée.

Il n'y a qu'à voir la distribution pour se rendre compte du soin avec lequel cette brillante opérette va être montée. Monsieur Varillat qui a fait ses débuts la semaine dernière dans "La Mascotte" et qui s'est acquis la sympathie du public, jouera le rôle de Rip. Il y sera certainement très bien; ce rôle lui permettra de donner libre cours à sa jolie voix et de ses brillantes qualités de comédien. Il l'a d'ailleurs joué à différentes reprises en Europe et chaque fois avec le plus grand succès.

Il sera secondé par Mesdames Jeanne Manbourg, Simone Rivière, Wood, Du côté des hommes, Messieurs Robert, Pellerin, Delville, Desaut, etc.; les chœurs ont été spécialement renforcés pour l'interprétation de cette brillante opérette et si nous ajoutons que tous les décors ont été faits spécialement pour cette pièce, l'on peut prévoir que la mise en scène sera superbe; elle a permis à M. Robert, le sympathique régisseur général de faire des merveilles dans les différents tableaux qui composent cette superbe opérette.

La Direction du Théâtre National annonce pour les semaines du 26 novembre, 3, 10 décembre, Monsieur Edgar Beaman et sa troupe.

Semaine du 26 novembre, "L'Épervier" et la "Tosca".

Semaine du 3 décembre "Le Maître de Forges" et "La Dame aux Camélias".

Semaine du 10 décembre "L'Algon" avec Monsieur Edgar Beaman dans le rôle du Duc de Reichstadt. Pendant ces trois semaines, il y aura matinée tous les jours.

Le Théâtre National Français annonce pour la semaine du 19 novembre la première représentation de "Rip", opérette à grand spectacle en trois actes et six tableaux de Planchette.

Tous les amateurs de bonne musique qui sont si nombreux à Montréal se réjouiront de la Direction du Théâtre National ait eu l'heureuse idée de représenter cette opérette qui est considérée comme une des meilleures du répertoire; en effet et le est du compositeur Planchette et c'est certainement parmi toutes les oeuvres délicieuses qu'il a composées celle qui a été la plus populaire et qui a obtenu le plus grand succès partout où elle a été représentée.

Il n'y a qu'à voir la distribution pour se rendre compte du soin avec lequel cette brillante opérette va être montée. Monsieur Varillat qui a fait ses débuts la semaine dernière dans "La Mascotte" et qui s'est acquis la sympathie du public, jouera le rôle de Rip. Il y sera certainement très bien; ce rôle lui permettra de donner libre cours à sa jolie voix et de ses brillantes qualités de comédien. Il l'a d'ailleurs joué à différentes reprises en Europe et chaque fois avec le plus grand succès.

Il sera secondé par Mesdames Jeanne Manbourg, Simone Rivière, Wood, Du côté des hommes, Messieurs Robert, Pellerin, Delville, Desaut, etc.; les chœurs ont été spécialement renforcés pour l'interprétation de cette brillante opérette et si nous ajoutons que tous les décors ont été faits spécialement pour cette pièce, l'on peut prévoir que la mise en scène sera superbe; elle a permis à M. Robert, le sympathique régisseur général de faire des merveilles dans les différents tableaux qui composent cette superbe opérette.

La Direction du Théâtre National annonce pour les semaines du 26 novembre, 3, 10 décembre, Monsieur Edgar Beaman et sa troupe.

Semaine du 26 novembre, "L'Épervier" et la "Tosca".

Semaine du 3 décembre "Le Maître de Forges" et "La Dame aux Camélias".

Semaine du 10 décembre "L'Algon" avec Monsieur Edgar Beaman dans le rôle du Duc de Reichstadt. Pendant ces trois semaines, il y aura matinée tous les jours.

Le Théâtre National Français annonce pour la semaine du 19 novembre la première représentation de "Rip", opérette à grand spectacle en trois actes et six tableaux de Planchette.

Tous les amateurs de bonne musique qui sont si nombreux à Montréal se réjouiront de la Direction du Théâtre National ait eu l'heureuse idée de représenter cette opérette qui est considérée comme une des meilleures du répertoire; en effet et le est du compositeur Planchette et c'est certainement parmi toutes les oeuvres délicieuses qu'il a composées celle qui a été la plus populaire et qui a obtenu le plus grand succès partout où elle a été représentée.

Il n'y a qu'à voir la distribution pour se rendre compte du soin avec lequel cette brillante opérette va être montée. Monsieur Varillat qui a fait ses débuts la semaine dernière dans "La Mascotte" et qui s'est acquis la sympathie du public, jouera le rôle de Rip. Il y sera certainement très bien; ce rôle lui permettra de donner libre cours à sa jolie voix et de ses brillantes qualités de comédien. Il l'a d'ailleurs joué à différentes reprises en Europe et chaque fois avec le plus grand succès.

Il sera secondé par Mesdames Jeanne Manbourg, Simone Rivière, Wood, Du côté des hommes, Messieurs Robert, Pellerin, Delville, Desaut, etc.; les chœurs ont été spécialement renforcés pour l'interprétation de cette brillante opérette et si nous ajoutons que tous les décors ont été faits spécialement pour cette pièce, l'on peut prévoir que la mise en scène sera superbe; elle a permis à M. Robert, le sympathique régisseur général de faire des merveilles dans les différents tableaux qui composent cette superbe opérette.

La Direction du Théâtre National annonce pour les semaines du 26 novembre, 3, 10 décembre, Monsieur Edgar Beaman et sa troupe.

Semaine du 26 novembre, "L'Épervier" et la "Tosca".

Semaine du 3 décembre "Le Maître de Forges" et "La Dame aux Camélias".

Semaine du 10 décembre "L'Algon" avec Monsieur Edgar Beaman dans le rôle du Duc de Reichstadt. Pendant ces trois semaines, il y aura matinée tous les jours.

Le Théâtre National Français annonce pour la semaine du 19 novembre la première représentation de "Rip", opérette à grand spectacle en trois actes et six tableaux de Planchette.

Tous les amateurs de bonne musique qui sont si nombreux à Montréal se réjouiront de la Direction du Théâtre National ait eu l'heureuse idée de représenter cette opérette qui est considérée comme une des meilleures du répertoire; en effet et le est du compositeur Planchette et c'est certainement parmi toutes les oeuvres délicieuses qu'il a composées celle qui a été la plus populaire et qui a obtenu le plus grand succès partout où elle a été représentée.

Il n'y a qu'à voir la distribution pour se rendre compte du soin avec lequel cette brillante opérette va être montée. Monsieur Varillat qui a fait ses débuts la semaine dernière dans "La Mascotte" et qui s'est acquis la sympathie du public, jouera le rôle de Rip. Il y sera certainement très bien; ce rôle lui permettra de donner libre cours à sa jolie voix et de ses brillantes qualités de comédien. Il l'a d'ailleurs joué à différentes reprises en Europe et chaque fois avec le plus grand succès.

Il sera secondé par Mesdames Jeanne Manbourg, Simone Rivière, Wood, Du côté des hommes, Messieurs Robert, Pellerin, Delville, Desaut, etc.; les chœurs ont été spécialement renforcés pour l'interprétation de cette brillante opérette et si nous ajoutons que tous les décors ont été faits spécialement pour cette pièce, l'on peut prévoir que la mise en scène sera superbe; elle a permis à M. Robert, le sympathique régisseur général de faire des merveilles dans les différents tableaux qui composent cette superbe opérette.

La Direction du Théâtre National annonce pour les semaines du 26 novembre, 3, 10 décembre, Monsieur Edgar Beaman et sa troupe.

Semaine du 26 novembre, "L'Épervier" et la "Tosca".

Semaine du 3 décembre "Le Maître de Forges" et "La Dame aux Camélias".

Semaine du 10 décembre "L'Algon" avec Monsieur Edgar Beaman dans le rôle du Duc de Reichstadt. Pendant ces trois semaines, il y aura matinée tous les jours.

Le Théâtre National Français annonce pour la semaine du 19 novembre la première représentation de "Rip", opérette à grand spectacle en trois actes et six tableaux de Planchette.

Tous les amateurs de bonne musique qui sont si nombreux à Montréal se réjouiront de la Direction du Théâtre National ait eu l'heureuse idée de représenter cette opérette qui est considérée comme une des meilleures du répertoire; en effet et le est du compositeur Planchette et c'est certainement parmi toutes les oeuvres délicieuses qu'il a composées celle qui a été la plus populaire et qui a obtenu le plus grand succès partout où elle a été représentée.

Il n'y a qu'à voir la distribution pour se rendre compte du soin avec lequel cette brillante opérette va être montée. Monsieur Varillat qui a fait ses débuts la semaine dernière dans "La Mascotte" et qui s'est acquis la sympathie du public, jouera le rôle de Rip. Il y sera certainement très bien; ce rôle lui permettra de donner libre cours à sa jolie voix et de ses brillantes qualités de comédien. Il l'a d'ailleurs joué à différentes reprises en Europe et chaque fois avec le plus grand succès.

Il sera secondé par Mesdames Jeanne Manbourg, Simone Rivière, Wood, Du côté des hommes, Messieurs Robert, Pellerin, Delville, Desaut, etc.; les chœurs ont été spécialement renforcés pour l'interprétation de cette brillante opérette et si nous ajoutons que tous les décors ont été faits spécialement pour cette pièce, l'on peut prévoir que la mise en scène sera superbe; elle a permis à M. Robert, le sympathique régisseur général de faire des merveilles dans les différents tableaux qui composent cette superbe opérette.

La Direction du Théâtre National annonce pour les semaines du 26 novembre, 3, 10 décembre, Monsieur Edgar Beaman et sa troupe.

Semaine du 26 novembre, "L'Épervier" et la "Tosca".

Semaine du 3 décembre "Le Maître de Forges" et "La Dame aux Camélias".

Semaine du 10 décembre "L'Algon" avec Monsieur Edgar Beaman dans le rôle du Duc de Reichstadt. Pendant ces trois semaines, il y aura matinée tous les jours.

Le Théâtre National Français annonce pour la semaine du 19 novembre la première représentation de "Rip", opérette à grand spectacle en trois actes et six tableaux de Planchette.

Tous les amateurs de bonne musique qui sont si nombreux à Montréal se réjouiront de la Direction du Théâtre National ait eu l'heureuse idée de représenter cette opérette qui est considérée comme une des meilleures du répertoire; en effet et le est du compositeur Planchette et c'est certainement parmi toutes les oeuvres délicieuses qu'il a composées celle qui a été la plus populaire et qui a obtenu le plus grand succès partout où elle a été représentée.

Il n'y a qu'à voir la distribution pour se rendre compte du soin avec lequel cette brillante opérette va être montée. Monsieur Varillat qui a fait ses débuts la semaine dernière dans "La Mascotte" et qui s'est acquis la sympathie du public, jouera le rôle de Rip. Il y sera certainement très bien; ce rôle lui permettra de donner libre cours à sa jolie voix et de ses brillantes qualités de comédien. Il l'a d'ailleurs joué à différentes reprises en Europe et chaque fois avec le plus grand succès.

Il sera secondé par Mesdames Jeanne Manbourg, Simone Rivière, Wood, Du côté des hommes, Messieurs Robert, Pellerin, Delville, Desaut, etc.; les chœurs ont été spécialement renforcés pour l'interprétation de cette brillante opérette et si nous ajoutons que tous les décors ont été faits spécialement pour cette pièce, l'on peut prévoir que la mise en scène sera superbe; elle a permis à M. Robert, le sympathique régisseur général de faire des merveilles dans les différents tableaux qui composent cette superbe opérette.

La Direction du Théâtre National annonce pour les semaines du 26 novembre, 3, 10 décembre, Monsieur Edgar Beaman et sa troupe.

Semaine du 26 novembre, "L'Épervier" et la "Tosca".

Semaine du 3 décembre "Le Maître de Forges" et "La Dame aux Camélias".

Semaine du 10 décembre "L'Algon" avec Monsieur Edgar Beaman dans le rôle du Duc de Reichstadt. Pendant ces trois semaines, il y aura matinée tous les jours.

Le Théâtre National Français annonce pour la semaine du 19 novembre la première représentation de "Rip", opérette à grand spectacle en trois actes et six tableaux de Planchette.

Tous les amateurs de bonne musique qui sont si nombreux à Montréal se réjouiront de la Direction du Théâtre National ait eu l'heureuse idée de représenter cette opérette qui est considérée comme une des meilleures du répertoire; en effet et le est du compositeur Planchette et c'est certainement parmi toutes les oeuvres délicieuses qu'il a composées celle qui a été la plus populaire et qui a obtenu le plus grand succès partout où elle a été représentée.

Il n'y a qu'à voir la distribution pour se rendre compte du soin avec lequel cette brillante opérette va être montée. Monsieur Varillat qui a fait ses débuts la semaine dernière dans "La Mascotte" et qui s'est acquis la sympathie du public, jouera le rôle de Rip. Il y sera certainement très bien; ce rôle lui permettra de donner libre cours à sa jolie voix et de ses brillantes qualités de comédien. Il l'a d'ailleurs joué à différentes reprises en Europe et chaque fois avec le plus grand succès.

Il sera secondé par Mesdames Jeanne Manbourg, Simone Rivière, Wood, Du côté des hommes, Messieurs Robert, Pellerin, Delville, Desaut, etc.; les chœurs ont été spécialement renforcés pour l'interprétation de cette brillante opérette et si nous ajoutons que tous les décors ont été faits spécialement pour cette pièce, l'on peut prévoir que la mise en scène sera superbe; elle a permis à M. Robert, le sympathique régisseur général de faire des merveilles dans les différents tableaux qui composent cette superbe opérette.

William Randolph Hearst

Celui qui s'intitule "le roi des journaux américains" n'a point été la dupe de nos ennemis mais leur complice

La nouvelle affaire

New-York, novembre 1917. Un après-midi de septembre 1914, le long du Riverside Drive — qui est l'avenue du Bois de New-York — à l'heure où le mouvement des voitures et des promeneurs est particulièrement intense, on vit s'arrêter une auto découverte près d'une des demeures les plus somptueuses de la somptueuse avenue. Un personnage en descendant lentement, avec ostentation et lentement appuyé sur le bouton électrique de la porte d'entrée.

—Tiens, fit un passant, mais c'est Bernstorff qui va rendre visite à Hearst. C'était, en effet, le comte Johann von Bernstorff, ambassadeur de S. M. l'empereur d'Allemagne, qui allait officiellement rendre visite à M. William Randolph Hearst — à M. Hearst, qui n'avait jamais voulu recevoir ni le président Roosevelt, ni le président Wilson; à M. Hearst, propriétaire de sept journaux les plus lus mais les moins considérés des États-Unis, commanditaire de plusieurs douzaines de revues et de plusieurs centaines de cinémas.

Pour que nul n'ignorât cette visite, une dépêche courut aussitôt le long des câbles afin de l'annoncer. Et, quelques jours plus tard, la Gazette de Voss, dans un éditorial, écrivait: "Notre ambassadeur d'Amérique, M. le comte de Bernstorff, a été particulièrement bien inspiré en rendant visite l'autre jour à M. Hearst, le roi des journaux d'Amérique... Gagner Hearst, c'est gagner une bataille, d'autant que Hearst est propriétaire du Pictorial, qui englobe tous les cinémas d'Amérique. Les concurrents lui tomberont sans doute dessus à bras raccourcis, mais aucune accusation ne saurait atteindre cet homme de bronze."

Dans tout ce fatras, une chose était vraie: c'est qu'en effet le comte Bernstorff avait gagné Hearst — chose infiniment plus facile que de gagner la bataille de la Marne!...

Le comte Bernstorff l'avait d'ailleurs bien gagné, et jamais homme ne servit mieux l'Allemagne, car jamais homme ne la servit avec une obstination plus perfide. L'agent allemand, brutal, grossier, violent, est vite percé à jour et tombe rapidement au rebut, tel un objet de dégoût et de répulsion. L'agent allemand, habile, souple, prudent, qui ne prononce jamais le nom de l'Allemagne, qui se signale dévotement en parlant de la France, qui gémit sur les torrents de sang répandu, est plus difficile à démasquer et à clouer au pilori. William Randolph Hearst, pendant trois ans, a joué ce rôle et il l'a joué si supérieurement que des Français, par définition spirituels, s'y sont laissés prendre.

Contre la France, M. Hearst, dans ses journaux, n'a jamais laissé passer une attaque. Oh! il ne l'a pas laissée passer par prudence. La France est si haut placée dans l'affection et l'admiration des États-Unis que les Américains n'eussent pas toléré un mot blessant contre la nation qu'ils entourent d'une sorte de culte sacré. M. Hearst n'a pas blasphémé la France parce qu'il n'a pas osé — voilà tout. Mais il a fait tout le reste.

Le 18 novembre 1914, dans son journal de San-Francisco, l'Examiner, il laisse cracher sur la nation sainte entre toutes, sur la Belgique, et dans quels termes! "Les Belges, écrit-il, n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes s'ils sont victimes de la guerre: ils ont voulu jouer aux héros. Ce n'est pas à nous, Américains, à payer les frais de l'héroïsme belge."

Entre temps, moins violemment, plus perfidement, Hearst a fait campagne contre tout ce qui pouvait servir l'Allemagne. Campagne contre le premier emprunt franco-anglais de septembre 1915: "Citoyens, refusions de prêter à ces fous homicides d'Europe un seul de nos dollars, jusqu'à ce qu'ils soient guéris de leur folie de guerre..." Campagne pour que l'Allemagne interdise l'envoi de munitions en Europe: "Pas de canons! Pas de munitions! La paix pourrait être conclue en trente jours si les États-Unis refusaient de fournir des armes pour prolonger le conflit." Campagne pour le roi Constantin, "auquel les alliés ont infligé indignité sur indignité et dont le peuple est soumis à des outrances qui dépassent tout ce qu'on peut imaginer et tout ce qu'a pu souffrir le peuple belge". Campagne pour la paix: "L'Allemagne désire et pour laquelle elle a offert des conditions d'une liberté surprenante." (San Francisco Examiner, 27 novembre 1916).

Le 2 février 1917, l'Amérique a rompu avec l'Allemagne et le vis-

teur de Riverside Drive, le vainqueur de la bataille Hearst, le comte de Bernstorff était invité à repasser l'Océan. Que va dire le visiteur? Oh! c'est assez adroit. Il va magnifier, mais pas d'alliance avec les alliés. Mais citons: "Nous nous opposerons de toutes nos forces à ce que l'Amérique paie les dettes de l'Angleterre ou supporte les obligations de la Russie. L'Angleterre s'est servie de la France pour faire sa guerre; ce n'est pas à nous à payer la note..."

Hélas! le Congrès ne tient pas compte de l'opposition de M. Hearst. Il vote l'argent, les hommes, les concours avec les alliés, et, dit: "Soit, rompons avec l'Allemagne le 3 avril, il vote la guerre aux côtés de l'Entente. L'homme de bronze de la Gazette de Voss se réveille le 4 avril dans la poussière. Il n'en est pas ému, il se secoue, s'ébroue et arbore pendant huit jours, en tête de ses journaux, des drapeaux aux couleurs des alliés — de ces alliés que, selon la juste expression de Mitchell, maire de New-York, il a pendant trente mois essayé de poignarder dans le dos. Quand la mission française de Joffre et de Viviani arrive, il écrie plus fort que les autres, publie des portraits plus grands que les autres et essaye de couvrir sa venie du manteau sans tache de Joffre. Il réunit les déconçus de tout ce qui s'est imprimé sur la visite inoubliable, les colle dans un album et les fait remettre au vainqueur de la Marne. Ainsi, côté à côté, figurent les colonnes de ses feuilles méprisées et des vaillants et admirables journaux américains qui, depuis trois ans, n'étaient ici bataille pour la vérité, pour la justice. Il fait, avec la remise de cet album, fabriquer un film cinématographique et pendant dix jours, à travers les États-Unis, il fait défiler une projection où les deux noms sont accolés: Joffre, Hearst, l'homme le plus vénéré et l'homme le plus honni de toute l'Amérique.

Puis il se remet à sa louche besogne. Le pape n'a pas de plus fervent admirateur lorsqu'on lui offre sa médiation. Et, dans son zèle à servir la cause papale, il veut que l'Amérique emploie au besoin la force pour obliger... les alliés à rétablir la paix. "Nous le pouvons, s'écrie-t-il, il suffit que nous leur retirions notre appui et que nous fussions une paix séparée avec l'Allemagne: ils seront alors sûrs à la défaite." (New York American, 3 septembre 1917).

L'homme qui recevait la visite de Bernstorff était tout indiqué pour dîner avec Bolo pachà; il y dînait avec sa femme, son administrateur et un de ses scribes. Il devait y produire une impression telle sur Bolo que celui-ci, de retour en France, rédigeait des articles diatribes sur le grand homme, le grand journaliste, qui voulait bien ne pas garder rancune (sic) à la France de l'avoir négligé. Pas rancune! Quel prodige de bonté!

Point n'était besoin d'un dîner offert avec l'argent du kaiser et où traînait l'agent Pavenstedt pour que l'Amérique fût fixée sur Hearst; elle l'est depuis dix ans où, à chaque élection municipale ou législative, elle a balayé M. Hearst; elle l'est encore davantage cette année où la cour suprême de New-York l'a condamné pour appropriation malhonnête des dépêches de la grande agence Associated Press: elle l'est tout à fait depuis hier où l'on prit son correspondant de Berlin, le fameux Hale, la main dans la caisse de Bernstorff. L'Angleterre est fixée aussi: elle l'est depuis l'an passé, quand Lord Grey a par trois fois pris les bureaux de Hearst en flagrant délit de fabrication de fausses dépêches dans l'intérêt de l'Allemagne et a interdit à Hearst, à ses journaux et à ses agents tout l'Angleterre et tout le Canada. Mais s'il y avait encore quelques Français qui gardassent un doute, il faut espérer qu'après tout ceci ils le perdront. Le Français qui, à l'égard de Hearst, actuellement ne serait pas fixé n'a même plus le choix: il n'est pas dupe; il est complice...

(Le "Matin")

AVIS

"LALONDE, LIMITED"

AVIS

AVIS

AVIS

PROSPECTUS OFFICIEL

Le produit de cet emprunt sera affecté à la guerre seulement et entièrement distribué au Canada.

LE MINISTRE DES FINANCES offre au public

L'Emprunt Canadien de la Victoire

émission de \$150,000,000 Obligations-Or, à 5 1/2 %

Portant intérêt du 1er décembre 1917, à trois échéances au choix du souscripteur, réparties de la façon suivante: Obligations remboursables à 5 ans, échéant le 1er décembre 1922. Obligations remboursables à 10 ans, échéant le 1er décembre 1927. Obligations remboursables à 20 ans, échéant le 1er décembre 1937.

Cet emprunt est autorisé par une loi du Parlement du Canada; le principal et l'intérêt ont pour gage le Fonds du Revenu Consolidé. La somme de cette émission est de \$150,000,000, la conversion des obligations antérieures, si toutefois il y en a, non comprise. Cependant le Ministre des Finances, se réserve le droit d'accepter le tout ou partie de la somme soumise en excédant des \$150,000,000.

Le principal et l'intérêt sont payables en or coupons de \$50, \$100, \$500 et \$1,000. Les souscriptions doivent être de \$50 ou en multiples de cette somme.

Le principal est remboursable sans frais au bureau du Ministre des Finances et du Receveur général à Ottawa, ou au bureau de l'assistant du Receveur général à Halifax, St-Jean, Charlottetown, Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina, Calgary et Victoria. L'intérêt est payable, sans frais, semi-annuellement, le 1er juin et le 1er décembre, à toutes les succursales de banques à charte au Canada.

Obligations au porteur ou nominatives. Les coupons peuvent être nominatives quant au principal ou quant au principal et à l'intérêt.

Des coupons nominatives, ou au porteur, suivant le choix du souscripteur, seront émises après la répartition, et échangées contre les titres provisoires. Lorsque les titres provisoires auront été entièrement libérés, et que le paiement en aura été reconnu par la banque qui reçoit l'argent, ces derniers pourront être échangés contre des titres définitifs. Ces titres seront soit nominatifs, soit au porteur, c'est-à-dire, avec coupons attachés, payables à vue. Le souscripteur a le choix de l'une ou de l'autre catégorie de titres.

La remise des titres provisoires et définitifs sera faite par les banques. Les obligations au porteur, avec coupons, seront émises par coupons de \$50, \$100, \$500 et \$1,000 et pourront être nominatives quant au principal seulement. Les titres nominatifs quant au principal et à l'intérêt, dont les intérêts sont payables directement au propriétaire par chèque du gouvernement, seront émis en coupures de \$1,000, de \$5,000 ou en un multiple autorisé quelconque de \$5,000.

Par le paiement de 25 cents, pour l'émission, de chaque nouveau titre, les porteurs de titres nominatifs, sans coupons, auront le droit de le échanger contre des titres au porteur de \$1,000 avec coupons, et les porteurs de titres au porteur avec coupons auront le droit de les échanger contre des titres nominatifs. Il suffira au porteur d'adresser à cet effet une demande au Ministre des Finances.

Conversion d'Obligations. Les porteurs de bons du Trésor du Canada, échéant le 1er octobre 1919, et les porteurs de titres des trois émissions antérieures des emprunts de guerre de la Puissance du Canada, ont le privilège de convertir leurs obligations qui seront acceptées, à titre de versement d'appoint à leur souscription à l'Emprunt. Ces titres seront acceptés aux conditions qui suivent: Bons, échéant le 1er octobre 1919, au pair avec intérêts accumulés.

Titres de l'Emprunt de guerre échéant le 1er décembre 1925, à 97 1/2 plus les intérêts accumulés. (Les titres mentionnés ci-dessus seront acceptés en acompte sur les obligations de l'une quelconque des trois échéances de cette émission.) Titres de l'Emprunt de guerre, échéant le 1er octobre 1931, à 97 1/2 plus les intérêts accumulés. Titres de l'Emprunt de guerre, échéant le 1er Mars 1937, à 96 plus les intérêts accumulés. (Ces titres seront acceptés en acompte sur des titres de cette émission échéant en 1937 seulement.)

Dans le cas d'une émission ultérieure à pareille échéance ou plus éloignée, le gouvernement acceptera les titres quels qu'ils soient de cet emprunt, au pair plus les intérêts accumulés, au même titre que des espèces, en versement acompte ou complet d'une souscription.

Emission au pair. Libre d'impôts, y compris l'impôt sur le revenu, susceptible d'être levé par le parlement du Canada. Les versements devront être effectués aux dates qui suivent: 10% le 1er décembre 1917. 10% le 2 janvier 1918. 20% le 1er mars 1918. 20% le 1er avril 1918. 20% le 1er mai 1918. Un semestre d'intérêt complet sera payé le 1er juin 1918.

Les titres offrent donc au souscripteur un rendement approximatif de: 5.61% pour le titre remboursable à 20 ans. 5.68% pour le titre remboursable à 10 ans. 5.81% pour le titre remboursable à 5 ans.

Tous les paiements doivent être faits à une banque à charte et portés au crédit du Ministre des Finances. A défaut de payer tout versement à son échéance les versements antérieurs peuvent être forcés, et la répartition proportionnelle annuelle. Les souscriptions accompagnées d'un versement de 10% de la somme soumise, doivent être envoyées par l'intermédiaire d'une banque à charte. Toutes les succursales de banques à charte du Canada enverront les souscriptions et émettra des reçus provisoires. En cas de répartition partielle, l'excédent de dépôt sera reporté sur le paiement de la somme dont le versement viendra à échéance en janvier. Les souscriptions peuvent être entièrement versées le 2 janvier 1918, ou par versements échéant à une date ultérieure avec escompte de 5 1/2% par an. Suivant ces dispositions les versements du reliquat de la souscription peuvent être échelonnés comme suit: Si elle est payée le 2 janvier 1918 à raison de 89 167/100 pour \$100. Si elle est payée le 1er février 1918 à raison de 79 495/100 pour \$100. Si elle est payée le 1er mars 1918 à raison de 59 727/100 pour \$100. Si elle est payée le 1er avril 1918 à raison de 39 960/100 pour \$100.

On peut se procurer une formule de souscription à la première venue des succursales de l'une quelconque des banques canadiennes (chartered bank), ou local de la commission de l'Emprunt de la Victoire, ou encore d'un de ses nombreux démarcheurs. Les livres de l'Emprunt seront conservés au département des Finances à Ottawa. Les formalités nécessaires seront remplies en temps et lieu afin que cette émission soit admise à la cote de la Bourse à Montréal et à Toronto.

</

Lisez "L'Autorité" afin de connaître toutes les nouvelles.

L'"Autorité" ne donne que des informations exclusives.

# Quinze Administrateurs

C'est le seul remède susceptible de replacer Concordia dans son assiette

Les propriétaires doivent avoir leur gros mot à dire et Médéric doit s'en aller

Le Conseil municipal aura beau inclure dans le bill qu'il veut présenter Québec, amendement sur amendement, en ce qui regarde la réforme de notre mode de gouvernement municipal, il perd son temps.

Il perd surtout son temps lorsqu'il veut faire augmenter le nombre des échevins.

Chaque année, à la Législature, quand vient la discussion de la charte, on fait la rafle, en quelques minutes, des amendements suggérés par le Conseil sur notre gouvernement municipal.

Et l'on peut être sûr qu'il en sera de même cette année.

Vouloir nous doter de vingt-cinq échevins, élus par quartier, au lieu de vingt, cela ne pouvait éclore que dans la minuscule cervelle du p'tit Larivière, qui ne sera jamais élu ailleurs qu'à la Longue-Pointe.

Nous n'arriverions qu'à ajouter quelques farceurs de plus à la bande des Brodeur, des Dubeau, des O'Connell et autres de même farine.

L'échevin Turcot avait bien suggéré un remède capable de soulager dans une certaine mesure les souffrances de cette grande avariée qui s'appelle Concordia, en proposant que quinze pères conscrits sur vingt-cinq fussent élus par les propriétaires, et que la ville fût divisée en cinq grands districts.

Mais le Conseil n'a pas voulu de sa médecine, quoique M. Turcot eût prévenu ses collègues qu'ils n'avaient aucune chance de passer leur "schème" de vingt-cinq quartiers à Québec.

Il ne serait que raisonnable, après tout, que les propriétaires eussent leur gros mot à dire dans l'administration montréalaise, attendu que ce sont eux qui paient les taxes et qu'un locataire, citoyen de Montréal aujourd'hui, peut être aussi bien citoyen de Saint-Hyacinthe demain et n'avoir plus en conséquence aucune attache à la métropole. Le Conseil ne veut pas se rendre à cette évidence, parce que la moitié de ses membres savent très bien qu'ils seraient balayés comme autant de fétus de paille si les propriétaires tenaient le manche du balai.

Entre nous, pourquoi tant de bruit? Il est parfaitement entendu qu'une seule suggestion, celle de "L'Autorité", a la chance d'être acceptée.

Nous préconisons, depuis des années, la formation d'un seul corps d'administrateurs, composé de quinze membres, qui, une fois élus, choisiraient parmi eux le maire.

Excellent moyen, n'est-ce pas? pour nous débarrasser de cet encombrant et grotesque personnage qui s'appelle Médéric.

Et sir Lomer Gouin, nous en sommes sûrs, en viendra à la même conclusion.

REDEMPTEUR.

## Trop d'avocats

Dans son éloquent manifeste au peuple canadien, notre illustre chef, sir Wilfrid Laurier, s'engage à s'il revient au pouvoir, à appeler dans son cabinet des commerçants, des industriels, des ouvriers, des agriculteurs et des hommes de la haute finance.

Loin de nous l'idée de vouloir jeter des pierres dans le jardin du vieux luttéur libéral qui semble, par le temps qui court, assez rempli de chardons et d'épines. Mais les bons comptes font les bons amis, et entouré comme il l'est de flagorneurs, d'adulateurs, qui ont bien plus en vue l'intérêt de leur gousset que la réussite du parti libéral et son avènement au pouvoir, nous estimons de notre devoir de libéral de dire franchement à sir Wilfrid Laurier ce que tous nos amis pensent mais n'osent ou n'ont pas le courage de dire.

C'est malheureux à dire, mais les chefs du parti libéral n'ont accordé leur appui qu'à des avocats. Voyez Ottawa pendant les quinze années du régime Laurier. Et Québec donc? De 1896 à 1911 il n'y a eu de grosses prétendes, que pour les avocats. Ah! de temps à autre on a bien casé un commerçant à de petits emplois. L'indéterminable L. P. Brodeur rendait bien la pensée de ses associés quand il disait qu'il n'avait confiance qu'à des avocats pour remplir des charges gouvernementales. Aussi on n'a qu'à regarder la longue liste des membres de la docte profession qui ont été placés pour comprendre l'organisation de l'ex-ministre avait raison.

L'organisation de la lutte électorale actuelle étant encore entre les mains du nouveau riche Séverin Letourneau, n'est pas de nature à nous rassurer pour l'avenir. Car partout où il le peut, cet insouffisant de Letourneau passe ses confrères et pour se faire il paquette les conventions. Il faut dire, cependant, qu'en certains endroits il essuie des revers, mais il n'est pas de la trempe de ceux qui se découragent. Sa grosse tête carrée, qui est plus dure que le roc de la ville de Montréal-Nord qu'il annexera bientôt à la ville de Montréal sans oublier de se faire voter une grosse indemnité par le parlement qu'il a bourré d'ivoires, sa grosse tête carrée ne se rebute pas à ces petits revers et pour un qu'il manque, il en casé trois.

Sir Wilfrid connaît l'électorat. Il sait qu'on peut le bernier pendant quelque temps, mais qu'un jour viendra alors que le peuple fera sentir au parti libéral qu'il a autant droit que les avocats à se faire représenter par l'un des siens.

La formation du parti ouvrier, l'élaboration de son programme, prouvent hors de tout doute que le peuple, la majorité, est écœuré de se faire conduire par ces crève-la-faim.

Prenez-garde, mes maîtres, l'orage gronde. N'attendez pas que le tonnerre vous éclate sur la tête pour comprendre la position que vous faites à la grande masse de l'électorat en délaissant ses représentants.

Ce jour-là il sera trop tard pour récriminer, mais je n'ai que cela à vous dire: vous marcherez et vos amis les avocats aussi ils marcheront.

Avouons-le, si nous avons perdu le pouvoir en 1911 dans la province de Québec particulièrement, c'est parce que le peuple en avait par dessus la tête avec la conduite de nombreux avocats qui tourbillonnaient autour de la crèche à Ottawa. Le peuple avait en foi dans le programme libéral, mais il a perdu de toute confiance le jour où on a enterré ce programme qui génaît trop les appétits sordides des "avocats".

Devant la position qui nous est faite par les fanatiques anglais, on aurait eu droit de croire que tous les libéraux se lèveraient comme un seul homme. Presque le contraire. A part un groupe intéressé d'avocats turbulents, la grande majorité du peuple manque d'enthousiasme. Il n'a plus cet entrain qui fichait tout par terre anciennement. Il va bien aux assemblées, mais il dit, en sortant de là, comme je l'ai entendu l'autre jour: "Encore des avocats. Vont-ils finir de nous empiérrer".

Et voilà.

POLYCARPE

## Pataque

Tant que Montréal aura comme maire un Médéric Martin, qui coûte avec sa famille \$60,000 à la ville, les Canadiens-français feront pataque, à tous les points de vue, jusqu'à la fin des temps.

## L'emprunt National

Quelles que puissent être les convictions politiques d'un chacun, une chose évidente, c'est que l'emprunt national doit être souscrit, si nous ne voulons pas que le Canada ruine sa position financière aux yeux du monde entier.

En ne l'envisageant même que sous cet angle très égoïste, l'intérêt personnel, nous nous trouvons en face d'un placement de tout repos, négociable dans n'importe quel temps, et rapportant un intérêt que n'auraient jamais pu rêver ceux qui, il y a cinq ans, achetaient des obligations de l'Etat.

Quelques-uns, effrayés par les articles de journaux plus soucieux de faire de la politique que de renseigner impartialement leurs lecteurs, croient à la banqueroute du Canada et n'osent lui avancer leur argent.

C'est ridicule!

Avant que le Canada faillisse, il faudrait que toutes nos commissions scolaires, toutes nos municipalités, toutes nos banques fussent en banqueroute.

Un pays possédant les richesses naturelles du Canada, ne peut appréhender aucune banqueroute.

## Gardons nos hotels

Si nous ne voulons pas en être réduits à taxer la propriété religieuse

Au mois de mai prochain, sous l'empire des amendements à la loi des licences votés à la dernière session, cent hôtels et autant d'épiceries licenciées de Montréal seront fermées définitivement. A-t-on songé que les propriétaires de ces deux cents immeubles ne trouveront pas aisément d'autres bons locataires? Comme le commerce ne va que médiocrement, il est possible que, l'année prochaine, au moins la moitié de ces deux cents places d'affaires restent inoccupées. Et parce que les immeubles ne seront d'aucun rapport, ils seront dépréciés en vue de la vente et dépréciés aussi matériellement, parce que rien ne déteriorie un immeuble comme l'occupation.

De sorte que cette mesure décrétee en vue de forcer la population de Montréal à la pseudo-prohibition, aura aussi l'effet de réduire les revenus de la municipalité et de compliquer encore les difficultés d'ordre financier auxquelles la métropole doit faire face.

La question n'est pas réjouissante. Et lorsque la Législature contribue elle-même à aggraver nos embarras, nous ne nous étonnons pas de voir nos administrateurs chercher une blanche de salut dans une direction où, jusqu'ici, ils refusaient obstinément de porter leurs regards.

Pour la première fois, nous venons d'entendre poser sérieusement à l'Hôtel de Ville la question: "Pouvons-nous diminuer le nombre des propriétés exemptes de taxe?"

Par pure hypocrisie, on s'était toujours décliné de cette question, et c'est vainement eux, depuis cinq ans, "L'Autorité" a réclamé une révision du tableau des exemptions.

A tort, nos administrateurs avaient peur d'exciter contre eux la colère du clergé!

Or, récemment, Son Eminence le cardinal Bégin a confondu ces pusillanimes en déclarant ouvertement que si le gouvernement civil des municipalités avait besoin de la coopération des propriétés religieuses pour faire face à ses obligations financières, cette coopération ne lui serait point refusée.

Mgr Bruchési n'est pas moins bon citoyen que le Cardinal de Québec. Nous sommes convaincus que Sa Grandeur serait heureuse de venir en aide à notre administration municipale.

Pour aboutir à un résultat pratique, nous avons déjà suggéré que le maire convoque, à l'Hôtel de Ville, une réunion des contrôleurs à laquelle seraient invités Mgr l'Archevêque ainsi que des représentants des communautés religieuses, afin de discuter amicalement sur quelle base équitable on pourrait induire les institutions privilégiées à participer à l'avenir aux charges publiques.

Nous croyons encore que c'est la meilleure manière de procéder.

D'autant plus que Saint-Sulpice, la communauté la plus riche de Montréal, accumule, depuis quelque temps, des fonds pour la taxe, ce qui ne l'a guère appauvrie, si l'on en juge par la contribution de \$100,000 qu'elle vient de faire récemment à l'emprunt national.

JEAN RIVARD.

## Tenailles et rameaux d'olivier

Le congrès social-démocrate de Wurzburg

La Sozialdemokratie allemande n'avait point tenu de congrès depuis celui d'Iéna en 1913. C'est dire quelles espérances avait suscitées chez ses fidèles et incorrigibles amis en Russie et en France l'annonce du congrès de Wurzburg. Cette assemblée devait, paraît-il, montrer que l'ensemble du parti n'était point d'accord avec les directions données depuis trois ans par le *Parteiloversland* et le groupe parlementaire au Reichstag.

Les congressistes de Wurzburg tiennent beaucoup à reprendre les relations internationales et ils ont dit pourquoi. Mais ils ont tout de même leur petite dignité; ils ont élu deux présidents du parti Schelemann et Ebert, c'est-à-dire les représentants les plus qualifiés de la politique impérialiste au Reichstag, ceux dont les rapports avec les autorités gouvernementales et militaires sont les plus cordiaux. Loin donc de désavouer les députés qui, le 4 août 1914, votèrent à l'unanimité les crédits de guerre, le congrès leur a donné un *satisfecit* élatant.

Après avoir entendu sur la question d'Alsace-Lorraine des discours étonnants, sur lesquels il faudra revenir, le congrès vota une résolution du citoyen Loeb, de Bressan, condamnant toute idée de détachement des provinces annexées par l'Allemagne en 1871. Mais cette intransigence chauvine n'empêche nullement les social-démocrates d'être de faits internationaux: au contraire! Le camarade Ebert, au cours d'une harangue fort belliqueuse, "a fait l'éloge de l'oeuvre entreprise à Stockholm: les conversations qui y ont été tenues ont répandu dans le monde les idées pacifistes et ont déjà manifesté leur utilité". Le citoyen David a trouvé une formule encore plus heureuse pour caractériser le double jeu qui consiste à faire servir l'idée de paix à des fins de guerre, et l'idée de démocratie aux intérêts de l'autocratie: "Les socialistes allemands, a-t-il dit, doivent rassembler les pacifistes de tous les pays, tandis que les armées allemandes continuent leur pression sur les troupes ennemies. Il faut que nous agissions comme des tenailles, exerçant d'un côté une pression militaire et de l'autre une pression pacifiste".

C'est évidemment très ingénieux bien qu'il eût été plus astucieux encore de ne pas "vendre la mèche". Mais le citoyen David a été si content de sa trouvaille qu'il n'a pas pu la garder pour lui. En tout cas, les décorateurs de la salle du congrès de Stockholm n'ont pas besoin de se creuser la tête: ces tenailles, enguirlandées de rameaux d'olivier, seront d'un merveilleux effet.

EDMOND LASKINE,

Un beau concert le 28 courant

Le concert que donnera le professeur J. J. Goulet au Monument National le mercredi 28 de ce mois au profit de la "Croix-Rouge belge" promet d'être intéressant au plus haut point. Un programme des plus variés sera donné par plusieurs excellents artistes ainsi que par "L'Alliance Musicale" dont M. Goulet est le directeur. L'oeuvre de la "Croix-Rouge belge" s'impose à l'attention de notre public qui répondra à l'appel de ce vaillant petit peuple. Déjà, plusieurs loges ont été retenues, et lorsque les billets seront mis en vente, ils s'envoleront rapidement. On pourra s'en procurer dès lundi prochain chez Archambault, 312 Ste-Catherine est aux prix de .25, .50 et .75 cents.

## Le Boloïsme

Les lecteurs de L'Autorité savent quelle terrible signification a pris récemment ce mot en France.

Le boloïsme est appelé à remplacer le dreyfusisme.

Le boloïsme vient de renverser le gouvernement Painlevé et ce n'est peut-être pas le dernier, car combien de gouvernements ont été renversés comme des châteaux de cartes par le dreyfusisme.

Nos lecteurs seront tenus au courant, de semaine en semaine, des destins qui sont ménagés au boloïsme.

Aujourd'hui, nous leur présentons Me Jacques Bonzon, avocat de Bolo packa, de Turmel, député, accusé d'avoir vendu à l'Allemagne les secrets des assemblées à huis clos de la Chambre française, et de la femme de celui-ci, qui changeait l'argent.

Nous verrons que Me Bonzon ne manque pas d'humour, à moins que ce ne soit M. Maurice Prax, collaborateur au "Petit Parisien", qui nous le présente en ces termes:

En ces heures que l'on pourrait qualifier de judiciaires, il est un avocat qui ne saurait véritablement se plaindre d'être sans causes. C'est Me Jacques Bonzon. Il a des clients il en a même trois qui sont des clients sérieux, comme dirait Courtenne. Et c'est, tout d'abord, M. le député Turmel, qui partageait sa vie entre Loudac et l'Helvétie. Et c'est madame Turmel, à qui l'on reproche d'avoir beaucoup changé depuis la guerre—et principalement des billets suisses. C'est enfin le pacha, le seul et l'unique Bolo, qui jongla si habilement avec les millions du kaiser—jusqu'au fatal jour où ils lui retombèrent sur le nez.

L'affaire Turmel... L'affaire Bolo... Ce sont là, en vérité, deux "superbes" affaires car, au Palais comme à l'Hôpital, ce sont les cas les plus lamentables ou les plus hideux qui sont les plus beaux pour les spécialistes.

Done, Mre Jacques Bonzon, pour le moment, est heureux. Il est heureux, fiévreux, nerveux et longueux. Il s'est donné tout entier à ces deux causes, qui seront, hélas! historiques. Il ne s'agit, pour lui, ni de ceci, ni de cela. Il s'agit seulement de trois inculpés, qu'il a acceptés de défendre, qu'il veut défendre, à sa manière—et qu'il a juré de défendre jusqu'au bout—quoil qu'il arrive.

Je l'ai vu hier, dans son appartement sévère et vaste de la rue de Cendé, et dans son sombre cabinet de travail qui est tapissé de livres et où l'on ne distingue qu'un Christ Janséniste et qu'une reproduction du Monument aux morts de Bartholomé.

On devine bien que l'on n'est pas chez un homme gai. Pourtant, il fumait la pipe, ce qui est, à mon sens, un signe manifeste de gaillardise.

Il se leva, vint à moi, appuyé sur sa canne,—car il boite, et sa canne m'apparut terrible.

Il doit, il me semble, en menacer volontiers les gens qui ne l'enthousiasment point.

Rasé, le visage clair, les yeux ardents, le crâne nu, il me dit sans préambule: —Si vous voulez me connaître, dites bien avant tout que je suis huguenot. Vous m'entendez bien: un huguenot.

Puis il sourit songeant évidemment à M. Turmel, car il fit:

—Et coincidence curieuse, je suis à moitié Suisse... Mes parents, à la suite des persécutions religieuses, durent aller se réfugier en Suisse... C'est à Vevey que ma mère est née et qu'elle est morte... L'an dernier encore j'allais la voir... Hélas!... Mais nous sommes Français, bien entendu, et d'un village des Cévennes dont nous portons le nom... Tenez, un jour, ça allant à Montrivion, je suis passé en chemin de fer à Bonzon. Et, en passant, je dis à un ami qui m'accompagnait: "Tiens! voici le village d'où nous sommes originaires". Au même moment, je faillis sauter par la portière: c'est que le train venait de dérailler...

Cela, évidemment, est un souvenir.

L'ayant évoqué, Me Bonzon s'écria:

—Et je suis plein d'orgueil! Je vous cite Vauvenardes. D'autre part, a-t-il dit, les mélancoliques sont ardents, inquiets et timides et ne se savent la plupart de la vanité que par l'ambition et l'orgueil. Me voilà... Quant à mes opinions...

Je n'avais pas eu l'indiscrétion de le demander au sympathique maître, mais il tenait lui-même à me renseigner:

—Quant à mes opinions, eh bien, je n'ai pas d'opinions... Il n'y a pas d'opinions. Ce qu'on pensait la veille, on ne peut pas, le plus souvent, le penser le lendemain. Il n'y a pas de vérité. Je ne connais pas de vérités. Alors j'ai une théorie: le dubitativisme. Et je n'admets qu'une vérité: la vérité judiciaire. Parce qu'il faut bien l'admettre... Et je suis un isolé... La force d'un homme, c'est d'être seul. Je suis

seul. Je ne crains rien. Il n'y a qu'une attaque d'apoplexie qui peut me craindre.

Pendant cette longue déclaration, la pipe de Me Bonzon s'éteignit. Il y eut un temps d'arrêt, quelques allumettes ratées et un silence...

Mais je sais bien que Me Bonzon est perspicace, car il devina ce que je voulais lui demander. Donc, il reprit:

—J'ai une théorie sur le barreau. J'estime qu'on doit tout plaider. Le conseil de l'ordre a rendu un arrêt comme quoi on ne peut défendre

sans son autorisation préalable, les personnes inculpées de trahison. Je ne connais pas cet arrêté. Le conseil de l'ordre n'a pas à m'autoriser ni à me défendre de plaider telle ou telle cause. Je dis que tout être humain doit être défendu du moment qu'il est accusé. Je dis que la vraie haine doit être haute, juste et clairvoyante. La patrie doit avoir la passion de la justice... L'ennemi, en France, doit trouver un avocat comme le Français doit en trouver un chez l'ennemi.

Toutes les deux minutes, cependant, on sonnait ou on téléphonait chez Me Bonzon. C'était, dans le vestibule, un va-et-vient perpétuel. Une femme, une épouse douloureuse, vêtue de noir, attendait, dans un petit salon contigu. Je partis donc, tout discrètement, quoique Me Bonzon voulût encore me raconter des histoires. J'emportais un de ses derniers livres qu'il a dédié "au plus grand des orateurs". C'est Beethoven. On voit que Me Bonzon, lui aussi, aime la musique.

Maurice PRAX.



**Parures Nouvelles**

Une collection merveilleuse de parures en fourrure est actuellement en exposition dans nos spacieux salons et nos vastes galeries.

Elle comprend des modèles exquis, en taupe, en lynx, en renard, en Alaska, en hermine, en vison, etc., affectant les formes les plus diverses et les plus gracieuses: écharpes, étoles, collets, pélerines, cravates, manchons plats, ronds, carrés ou oblongs.

Toutes ces parures portent le cachet de la nouveauté, de l'élégance et de la distinction.

Nous garantissons de plus qu'elles sont faites avec une grande perfection et qu'elles dureront.

Malgré tout cela, nous les offrons à très bas prix.

*Chas Desjardins & Co*  
Limitée  
130, rue Saint-Denis.

Modèle inédit en kolinski



**Ayez donc de Belles et Bonnes Dents**

Pour ceil venez consulter nos Dentistes Experts Américains et Canadiens

Nous fabriquons des dentiers garantis à \$5.00, \$8.00, \$10.00, \$12.00, \$15.00 jusqu'à \$100.00, pour lesquels l'on vous chargerait ailleurs \$12.00, \$15.00, \$20.00 et \$25.00, c'est-à-dire le double de notre prix.

Que vos dents soient le miroir de votre santé.

Nous posons aussi les dents sans palais d'après les méthodes les plus modernes.

Une visite est sollicitée afin que nous puissions prouver nos avancés.

**L'INSTITUT DENTAIRE**  
du Franco-American Medical Institute  
164, RUE SAINT-DENIS, (UN PEU PLUS BAS QUE LA RUE STE-CATHERINE)